

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ADMINISTRATIVES 2024 ANNEXE tous Produits hors Papeterie, jouet et plein air et sport**

La présente annexe est applicable <u>en complément des conditions générales de vente</u> <u>dites CGV FDG Group</u> :

- par la société FDG GROUP, (« la Société »),
- de produits relevant des catégories suivantes (le « Produit ») :
  - Mercerie / Tricot
  - DPH (Coiffure / Beauté / Parapharmacie / Hygiène Bucco-dentaire / Maquillage)
  - o Ustensiles de cuisine
  - Bricolage
  - o Brosserie-Ménage
  - Tout autre catégorie de produits non-alimentaires référencée dans le courant d'affaires annuel
- sous les marques dont la Société est propriétaire ou dont elle assure la distribution.

La numérotation des articles ci-dessous renvoie à celle des conditions générales de vente dite CGV FDG Group.

## 2. MODALITES DE COMMANDES

- 2.1 Le processus de commande (et/ou de pré-commande) est le suivant :
  - <u>pour les Produits saisonniers</u> : le Client s'engage à transmettre les commandes fermes ou prévisionnelles <u>au moins 8 (huit) semaines</u> avant la date de livraison souhaitée.
  - <u>pour les Produits évènementiels ou en promotion</u> : le Client s'engage à transmettre les commandes fermes ou prévisionnelles <u>au moins 8 (huit) semaines</u> avant la date de livraison souhaitée.
  - <u>pour les Produits permanents</u> : le Client s'engage à transmettre les commandes fermes ou prévisionnelles <u>au moins 7 (sept) jours ouvrés</u> avant la date de livraison souhaitée.

\*\*\*\*

